

Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité en septembre 2022

La prime d'activité a été versée à 88 440 foyers réunionnais pour 192 934 personnes couvertes, soit un effectif en croissance de près de 5,5 % en un an. Les foyers d'allocataires percevant une majoration pour isolement augmentent de 9 % durant cette même période.

Sur les neuf premiers mois de l'année 2022, près de 160 millions d'euros ont été versés par la Caf au titre de la prime d'activité dont 15 millions d'euros au titre de la prime d'activité majorée.

L'écart entre le nombre d'allocataires du Rsa (96 397 en 2022) et de la prime d'activité diminue (passant de 83 988 en 2021 à 88440 en 2022).

16 179 allocataires cumulent le Rsa et la prime d'activité.

Fin septembre 2022, un habitant de La Réunion sur cinq¹ était couvert au titre de la prime d'activité (cf. Tableau 1).

La Caf de La Réunion comptait 88 440 allocataires bénéficiant de cette prestation (dont 16 179 qui cumulaient cette aide avec le Revenu de solidarité active), en hausse de +5,3 % par rapport à septembre 2021.

Une hausse globale des effectifs en 2022

Les trois premiers mois de l'année 2022 ont été marqués par une croissance des effectifs de +1,1 % (cf. graphique 1). Cela peut notamment s'expliquer par deux principaux phénomènes :

- 1) Les variations saisonnières générées par les modalités de déclaration trimestrielle des ressources des allocataires (cf. encadré 1),
- 2) La continuité de la reprise économique débutée en 2021. Le marché du travail est resté dynamique, sur l'île, au premier trimestre 2022.

Au deuxième trimestre, l'effectif des allocataires s'est stabilisé aux alentours de 87 000 individus. Si on analyse l'évolution des allocataires sortant ou entrant dans le dispositif, on constate que le nombre de sorties et d'entrées était globalement proche (cf. graphique 2).

Au troisième trimestre, les effectifs reprennent leur progression à la hausse, pour atteindre un maximum en septembre (soit 88 440 allocataires).

Le nombre d'entrées est reparti à la hausse au troisième trimestre, signe de l'amélioration de la situation économique (cf. graphique 2).

L'évolution du marché de l'emploi se manifeste, généralement, avec un décalage sur le droit des allocataires (compris entre trois et cinq mois), selon la date de renouvellement de leur déclaration trimestrielle de ressources (cf. encadré 1).

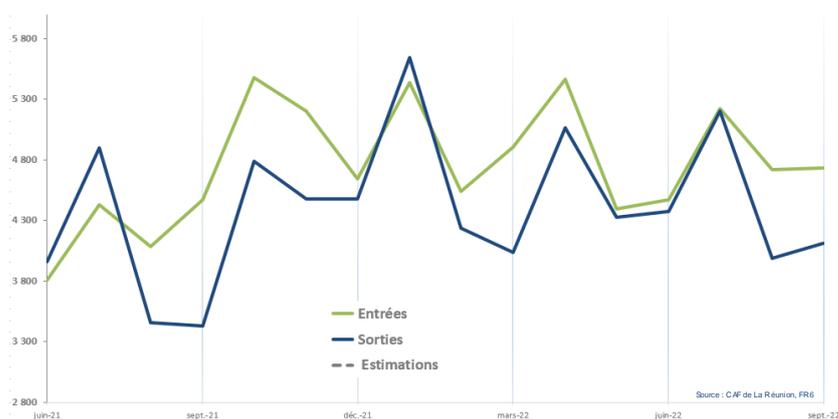
Source : CAF de La Réunion, FR6

Année	Septembre 2021	Septembre 2022	évolution
Effectifs allocataires CAF	286 126	286 870	0,3%
Effectifs allocataires prime d'activité dont allocataires prime d'activité avec cumul RSA	83 988 14 991	88 440 16 179	5,3% 7,9%
Personnes couvertes au titre de la prime d'activité	184 632	192 934	4,5%
Personnes couvertes prime d'activité / population légale	21,5%	22,5%	
Effectifs allocataires RSA	99 159	96 397	-2,8%

Tableau 1. Les bénéficiaires de la prime d'activité



Graphique 1. Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité et évolution (en %)



Graphique 2. Evolution des allocataires entrants et sortants de la prime d'activité

¹ Source : Insee, Population légale – recensement population 1er janvier 2021 : 855 961 habitants (population municipale).

Le niveau des sorties de la prime d'activité observé au cours des six premiers mois de l'année s'explique également par les « conditions d'activité non remplies », les allocataires n'ayant pas de revenu déclaré sur le trimestre de référence. Depuis le mois de juin 2021 jusqu'au premier trimestre 2022, le nombre d'allocataires dans cette situation n'a pas cessé de diminuer (cf. graphique 3).

Par ailleurs, le nombre de sorties associées à des « ressources trop élevées » est plus important en septembre 2022 que celui observé un an plus tôt (cf. graphique 3). Ces évolutions indiquent une amélioration de la situation économique et de l'emploi sur l'île.

Hausse du nombre d'allocataires de la prime d'activité majorée

Comme on peut l'observer sur le tableau 2, la hausse constatée des effectifs allocataires du RSA concerne à la fois ceux bénéficiant d'une majoration pour situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître (en hausse de +9,1 % en un an) et également, ceux ne percevant pas cette majoration (+5 %).

Les foyers bénéficiant d'au moins une bonification individuelle est en hausse

En 2022, 87 % des allocataires de la prime d'activité (soit 76 908 allocataires) ont au moins une des personnes du foyer qui perçoit une bonification individuelle, ce qui correspond à une hausse de +4,8 % en glissement annuel (cf. tableau 7).

Par ailleurs, par rapport à l'année dernière, le nombre d'allocataires bénéficiant de la prime d'activité comme seule prestation de la Caf, a fortement augmenté (avec 1 800 allocataires supplémentaires en un an).

Augmentation des effectifs d'allocataires dans l'ensemble des communes

D'après la carte 1, au mois de septembre 2022, toutes les communes de l'île ont connu une augmentation de leur nombre d'allocataires de la prime d'activité.

Les communes de Cilaos, de Petite-île et de l'Entre-Deux ont enregistré les variations annuelles d'allocataires les plus élevées (avec des taux supérieurs à 10,6 %).

Hausse des allocataires cumulant Revenu de solidarité active et prime d'activité

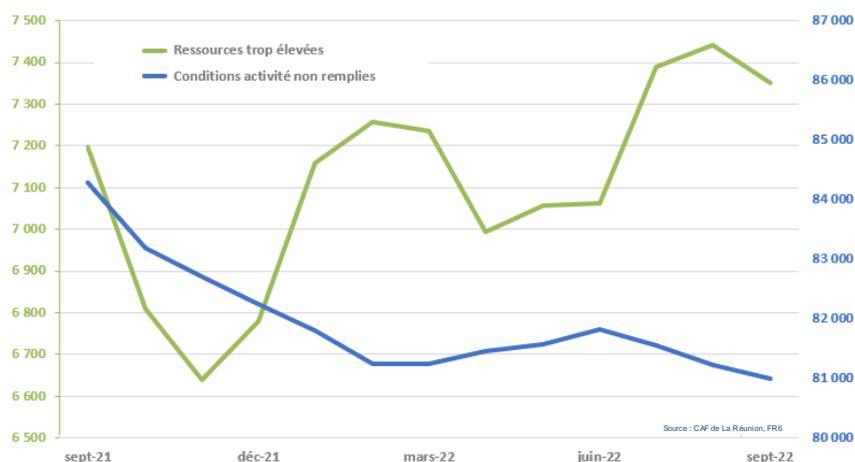
L'incitation à l'activité peut aussi se traduire par le cumul du RSA et de la prime d'activité (cf. tableau 3). En septembre 2022, ils étaient 16 179 bénéficiaires à être dans cette situation, soit une hausse annuelle de +7,9 %.

Ces derniers représentaient environ 18,5 % de l'ensemble des allocataires bénéficiant de la prime d'activité (par ailleurs, les allocataires du RSA étaient au nombre de 96 397, en baisse annuelle de près de 3 %).

Encadré 1

L'évolution des bénéficiaires de la prime d'activité d'un mois à l'autre peut se déduire du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et de fins de droit à la prestation (sorties) ayant eu lieu sur la période. Il est à noter que les flux d'entrées et de sorties dans le droit sont affectés par d'importants effets saisonniers, liés notamment à un déséquilibre entre les mois de l'année, correspondant au renouvellement des droits des bénéficiaires. En effet, la prime d'activité repose sur un calcul trimestriel : tous les trois mois, les allocataires remplissent une déclaration trimestrielle de ressources (DTR) à partir de laquelle la prime d'activité est calculée jusqu'à la prochaine déclaration. Près de la moitié des bénéficiaires de la prime d'activité renouvellent leurs droits en janvier, avril, juillet et octobre. C'est la raison pour laquelle on observe de fortes variations ces mois-là.

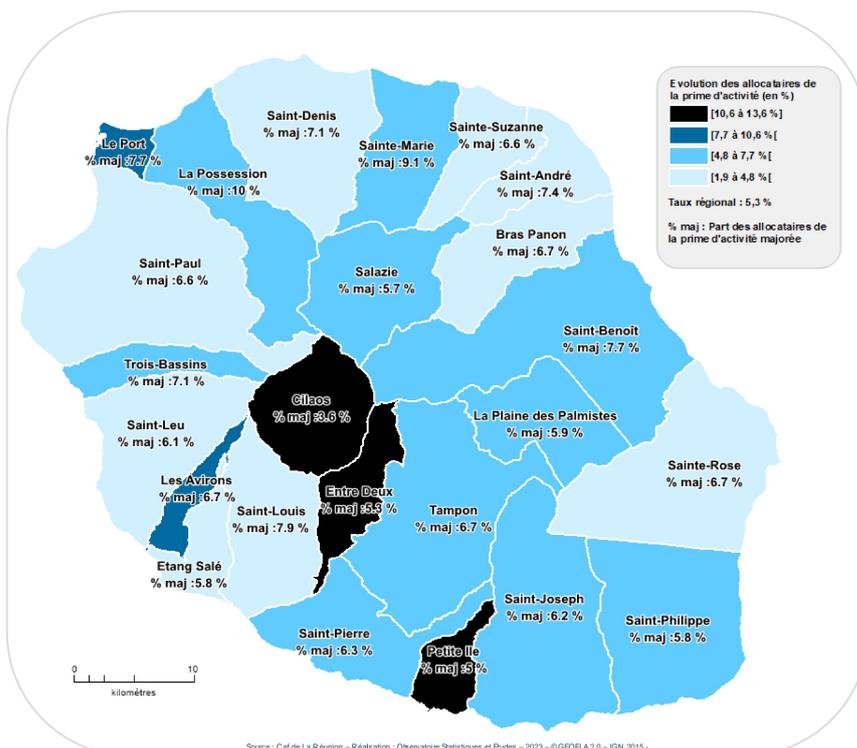
Source : La prime d'activité - fin juin 2021, Prime d'activité conjoncture, n°22, octobre 2021.



Graphique 3. Les motifs de sorties de la prime d'activité (évolution en %)

	Année		Évolution
	Septembre 2021	Septembre 2022	
Foyers allocataires de la prime d'activité	83 988	88 440	5,3%
dont avec majoration isolement	5 698	6 216	9,1%
dont sans majoration isolement	78 290	82 224	5,0%
Dont Prime d'Activité jeunes 18-25 ans non majorée	8 775	8 698	-1%
Allocataires de la Prime d'activité seulement	32 418	34 185	5,5%
Avec au moins une bonification individuelle	73 401	76 908	4,8%

Tableau 2. Evolution des foyers bénéficiaires de la prime d'activité



Carte 1. Taux d'évolution des bénéficiaires de la prime d'activité sur le territoire

Concernant les autres prestations, 42,5 % des allocataires de la prime d'activité ont bénéficié des allocations familiales, 35 % d'une aide au logement et, 12 % de l'allocation de soutien familial (cf. tableau 3).

Un ralentissement des bascules du RSA vers la prime d'activité

En 2022, d'après les données semi-définitives, on peut constater que le nombre d'allocataires basculant du RSA à la prime d'activité a ralenti, même si en volume, ils restaient majoritaires. De décembre 2021 à mai 2022, le nombre d'allocataires basculant du RSA à la prime d'activité (avec cumul) a chuté fortement, pour retrouver un niveau quasiment similaire à celui de mai 2021, avant de repartir à la hausse à partir du mois de juin (cf. graphique 4).

Au troisième trimestre, les allocataires basculant du RSA vers la prime d'activité (avec cumul) ont vu leur nombre augmenter de +9 %. Une croissance qui s'explique, là encore, par une situation économique favorable et un marché du travail dynamique (cf. encadré 2). Enfin, depuis le début de l'année 2022, on peut constater une stabilisation des allocataires basculant de la prime d'activité vers le RSA (sans cumul).

Hausse des dépenses de la prime d'activité en 2022

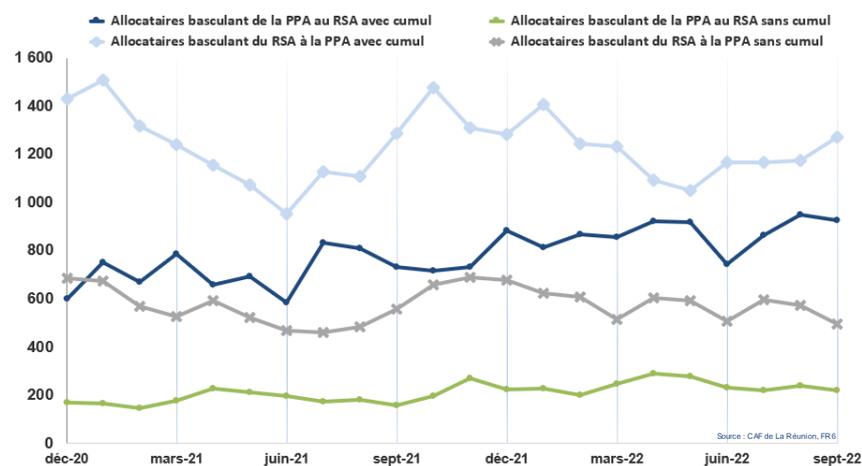
Selon les données définitives en « mois de droit » issues des fichiers statistiques Caf, le montant versable pour la prime d'activité atteint près de 55 millions d'euros au troisième trimestre (en hausse de +3,2 % par rapport au trimestre précédent), dont environ 5 millions d'euros pour la prime d'activité majorée (cf. graphique 5).

La baisse constatée au premier trimestre 2022 (cf. graphique 5) peut être reliée à l'évolution des ressources déclarées par les allocataires et aux modes de calcul de la revalorisation du barème de la prime d'activité (montant forfaitaire et montant des prestations familiales inclus dans la base ressources) au 1er avril 2022. En fait, la combinaison de ces deux facteurs aurait généré un effet négatif, causé principalement par la reprise de l'inflation (cf. n°25 Prime d'activité conjoncture).

Lors des deux trimestres suivants, la progression des effectifs bénéficiaires et l'évolution des revenus tirée par les revalorisations successives du smic (en juillet, en mai et en août) reste forte. Cet « effet ressources » fortement négatif est cependant moins important que celui induit par la revalorisation du barème de la prime d'activité (les revalorisations de 4 % au mois d'août viennent s'ajouter à la fin de montée en charge des revalorisations de 1,8 % du mois d'avril) ce qui a généré un effet globalement positif, contribuant à l'augmentation des dépenses.

Bénéficiaires cumulant la Prime d'activité avec	Septembre 2021	Septembre 2022	évolution
Allocations familiales	35 953	37 557	4,5%
Prestation accueil jeune enfant	8 163	8 689	6,4%
Allocation soutien familial	9 770	10 593	8,4%
Allocation éducation enfant handicapé	1 872	2 166	15,7%
Allocation logement social	7 556	7 947	5,2%
Allocation logement familial	22 372	23 347	4,4%
Allocation adulte handicapé	784	793	1,1%
Revenu de solidarité active	14 991	16 179	7,9%

Tableau 3. Evolution des foyers bénéficiaires de la prime d'activité selon les prestations versées

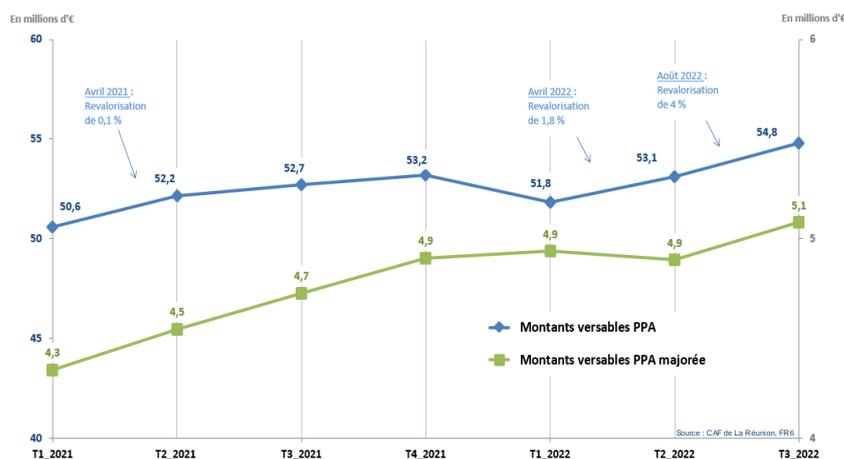


Graphique 4. Les bénéficiaires basculant du RSA à la Prime d'activité (données semi-définitives)

Encadré 2

Fin septembre 2022, 284 400 salariés travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Malgré un contexte international incertain, l'emploi salarié continue d'augmenter au cours du troisième trimestre : 1 600 emplois sont créés (+ 0,6 % par rapport au trimestre précédent), après 1 800 emplois au deuxième trimestre et 600 au premier trimestre. Toutefois, l'emploi salarié craît moins vite que pendant l'année 2021 au cours de laquelle plus de 3 000 emplois avaient été créés chaque trimestre. La croissance de l'emploi salarié sur un an reste plus élevée à La Réunion qu'au niveau national : + 2,3 % contre + 1,6 % entre septembre 2021 et septembre 2022. Le dynamisme des contrats en alternance, notamment l'apprentissage, explique près d'un quart de cette hausse annuelle.

Source : [Une activité économique dynamique malgré les tensions sur les prix. Insee, Conjoncture La Réunion, numéro 25, Janvier 2023](#)



Graphique 5. Evolution trimestrielle des montants versables pour la prime d'activité